

Bulletin de l'Association des démographes du Québec



L'assimilation des francophones au Nouveau-Brunswick (Tiré du Bulletin de l'Association des démographes du Québec, vol. 1, no. 4, juillet 1972 : 1-8)

Muriel K. Roy

Volume 1, Number 1, 1971

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/305706ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/305706ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1713 (print)

1925-3478 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Roy, M. K. (1971). L'assimilation des francophones au Nouveau-Brunswick (Tiré du Bulletin de l'Association des démographes du Québec, vol. 1, no. 4, juillet 1972 : 1-8). *Bulletin de l'Association des démographes du Québec*, 1(1), 1-8. <https://doi.org/10.7202/305706ar>

Tous droits réservés © Association des démographes du Québec, 1971

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

L'ASSIMILATION DES FRANCOPHONES AU NOUVEAU-BRUNSWICK

La population d'origine ethnique française au Nouveau-Brunswick a connu une montée quasi phénoménale au cours des derniers cent ans. En effet, elle est passée de près de 45-mille âmes en 1871 à quelque 240-mille en 1971.* En 1871, les OEF formaient 16% de la population totale de la province; aujourd'hui ils en constituent près de 40% (38.8% en 1961). Alors que les francophones multipliaient leurs effectifs par plus de 5 durant ce siècle écoulé, les autres (Britanniques et autres origines) n'ont pu accroître leur nombre initial que d'un peu plus de 1/2. Depuis 1951, on observe un ralentissement sensible dans le progrès enregistré jusqu'alors par les OEF en ce qui concerne leur poids démographique dans la province.

Le revirement des tendances séculaires s'explique, d'une part; par un changement radical dans le comportement reproductif des OEF. Alors que les Acadiennes ont été caractérisées dès les premiers temps de la colonie par une fécondité surabondante, et ce jusqu'à un passé tout récent,

* 1. Dans ce texte, nous utiliserons à l'occasion les sigles OEF, OEA, LMF, et LMA pour désigner:

OEF - La population d'Origine Ethnique Française
OEA - La population d'Origine Ethnique Autre (Anglaise)
LMF - La population de Langue Maternelle Française
LMA - La population de Langue Maternelle Anglaise

2. Pour fin de comparaison, nous avons regroupé les comtés en deux blocs, français et anglais. Ils sont constitués comme suit (en parenthèse le pourcentage d'OEF dans le comté en 1961):

Bloc français: Madawaska (94), Gloucester (85), Kent (83), Restigouche (68), Westmorland (44), Victoria (42), Northumberland (31).

Bloc anglais: Sunbury (16), Saint-John (14), Queens (8.5); York (6.3), Charlotte (6.4), Kings (3.6), Carleton (3.5), Albert (3.2).

aujourd'hui, la natalité dans les comtés à majorité ou à forte concentration d'OEF n'est que légèrement supérieure à celle des autres comtés. D'autre part, le phénomène migratoire revêt une allure alarmante pour la population acadienne. Il y a lieu de croire qu'autrefois les Acadiens, à qui l'on prêchait l'attachement au sol, ne quittaient le pays qu'exceptionnellement. Depuis les années quarante, nous sommes témoin d'un exode des campagnes et d'une ruée sans précédent de la population acadienne vers les centres industrialisés. Comme ceux-ci ne sont pas nombreux dans la province, les migrants se dirigent vers les provinces canadiennes plus prospères et vers les villes de la Nouvelle-Angleterre où ils rejoignent parents et compatriotes qui les ont devancés. Ce mouvement migratoire soutire de la population d'origine française, ses éléments les plus dynamiques, les jeunes de 15 à 35 ans, ceux-là même qui, restant sur place, assureraient le renouvellement de la population acadienne. Le tableau suivant fait voir le sérieux de la situation dans les comtés dits francophones.

Alors que les comtés anglais ne perdent qu'un faible pourcentage de leurs effectifs, quand le solde n'est pas positif, les comtés français subissent des amputations progressivement plus importantes.

Tableau I

Migration nette au Nouveau-Brunswick

Période d'observation	Comtés français		Comtés anglais	
	Migrants	% (1)	Migrants	% (1)
1951-1956	- 16,948	- 5.7	- 3,763	- 1.7
1956-1961	- 23,488	- 7.3	+ 6,087	2.6
1961-1966	- 27,892	- 8.3	- 5,796	- 2.2

(1) Migrants rapportés à la population totale des comtés au début de la période d'observation.

Assurément, l'époque du grand essor démographique est un temps révolu pour les Acadiens. Si nous nous en tenons aux tendances que révèlent les chiffres de population, il y a lieu de considérer les implications de cette nouvelle orientation pour l'avenir de la francophonie dans la province. Natalité réduite, émigration alarmante, voilà des faits qui entraîneront nécessairement une baisse de la proportion des OEF dans l'ensemble de la population. Vu l'importance relative actuelle des Acadiens et la lenteur des transformations démographiques, la viabilité du fait français dans la province n'est pas pour autant compromise. Loin de là!

Toutefois, on doit se rendre à l'évidence qu'il s'est propagée dans les milieux où les Acadiens ne sont pas fortement majoritaires, un mal qui mine la vitalité même de la francophonie acadienne. Il s'agit de l'assimilation linguistique de la population d'origine ethnique française, phénomène d'autant plus redoutable que souvent il s'introduit et se répand à l'insu de la population concernée. L'assimilation linguistique telle que nous la comprenons dans cette étude est l'abandon par un individu de la langue de son pays d'origine ou de celui de ses ancêtres pour l'adoption d'une autre langue. Pour l'Acadien, c'est l'adoption de l'anglais comme langue parlée habituellement; il devient anglophone.

Les investigations de la Commission Laurendeau-Dunton ont mis en évidence l'ampleur des problèmes suscités au pays par le bilinguisme et le biculturalisme. On en est particulièrement conscient dans cette province. De part et d'autre on cite des pourcentages de francophones, souvent à tort et à travers. Qu'est-ce qu'un francophone? Selon le Petit Robert, est francophone celui qui parle habituellement le français.

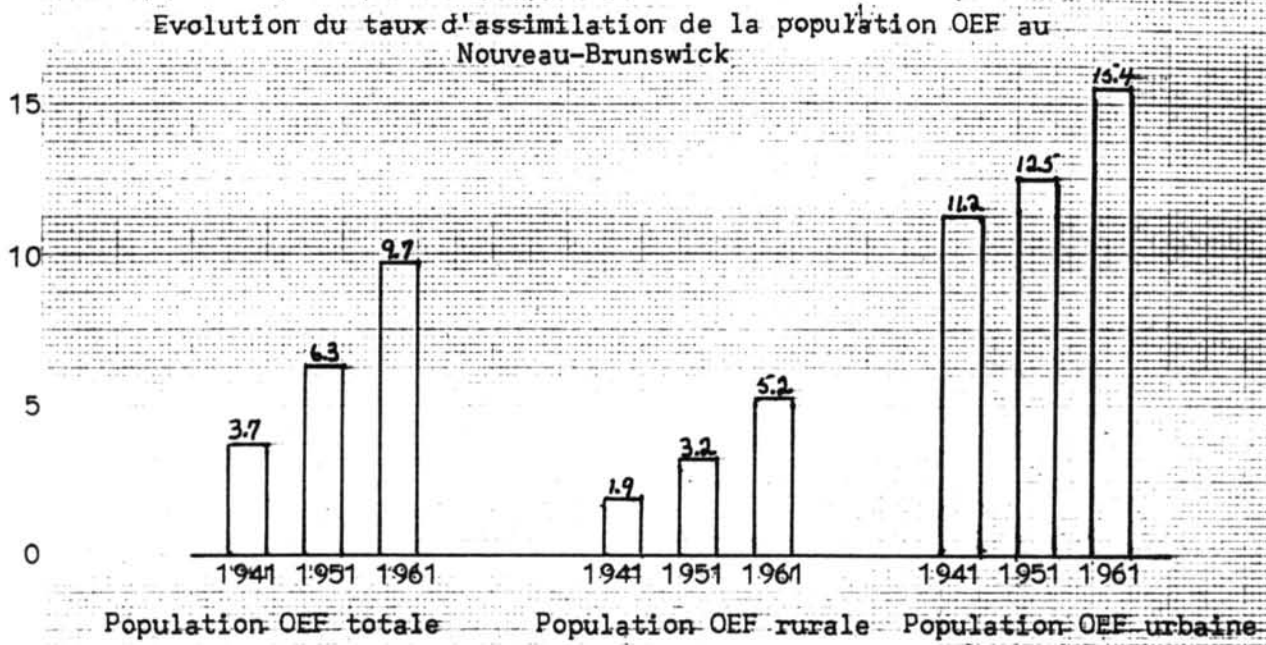
Comment pouvons-nous délimiter la population francophone? Les informations du recensement qui fournissent l'indication la plus acceptable du nombre de francophones sont celles qui font état de la population suivant la langue maternelle.(1)

Pour déterminer l'assimilation, nous avons mesurer le décalage entre la population d'origine ethnique française et celle de langue maternelle française. Les résultats sont révélateurs, encore que cette mesure sous-estime l'intensité réelle de l'assimilation.(2)

Considérons maintenant la figure I qui est beaucoup plus éloquent que des pages de texte. Le premier groupe de trois bâtons fait voir la progression ascendante dans le temps de l'assimilation de la population d'origine ethnique française dans l'ensemble de la province. Elle passe de 3.7% en 1941 à 6.3% en 1951 et à 9.7% en 1961. Les deux autres groupes de bâtons montrent les différences d'assimilation selon qu'il s'agit de population rurale ou urbaine. Elle est relativement faible chez les ruraux et beaucoup plus importante pour la population urbaine qui doit vivre en relation étroite avec une population anglophone souvent intransigeante du point de vue langue. Comme la proportion des OEF ruraux tend rapidement à la baisse au profit de la fraction urbaine, il y aurait tout lieu de prévoir, selon ces indications, une accélération du processus d'assimilation.

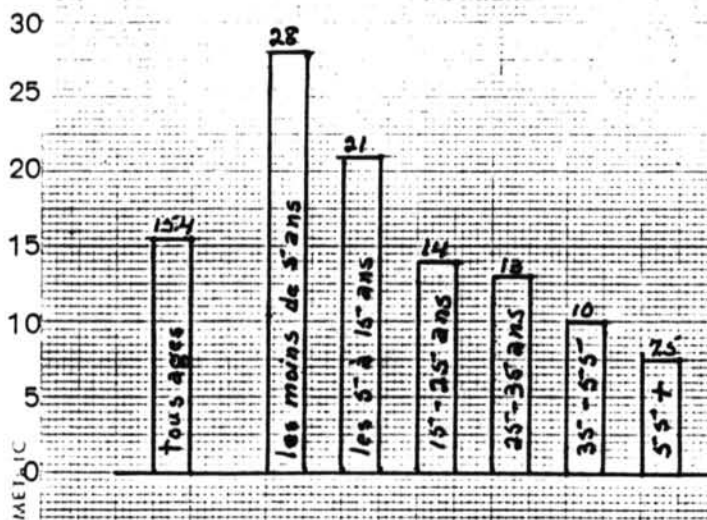
(1) Nous aurons une mesure plus précise des francophones quand Statistique Canada publiera le résultat des réponses à la question au recensement de 1971: "Quelle est la langue que vous parlez le plus souvent à la maison?"

(2) Un nombre d'individus qui ont appris le français comme langue maternelle ne l'utilisent que peu ou pas du tout.



$$\text{Taux d'assimilation} = \frac{\text{OEF} - \text{LMF}}{\text{OEF}} \times 100$$

Figure II - Taux d'assimilation suivant l'âge de la population
OEF urbaine en 1961



Assimilation progressive dans le temps, assimilation plus marquée en milieu urbain, voyons maintenant le processus en fonction de l'âge. Nous avons repris les informations représentées par le dernier bâton de la figure I pour les reconstituer suivant six catégories d'âges et voir s'il existait des différences significatives selon l'âge.

Nous constatons, d'après la figure II, une variation du simple au quadruple dans les catégories d'extrêmes; du simple au double en passant des jeunes adultes (les 15 à 25 ans) aux moins de 5 ans. Ce n'est pas de quoi réjouir le coeur de ceux qui luttent pour la survie et l'épanouissement du fait français dans la province. Qui plus est, si 28% des moins de 5 ans d'origine ethnique française n'ont pas appris le français comme langue première, n'est-on pas en droit d'assumer que les parents de ceux-ci — en gros, les 25 à 35 ans — ne parlent pas le français au foyer, même si eux l'ont appris comme langue maternelle?⁽¹⁾ Ce n'est donc pas seulement 13% de ces adultes qui sont actuellement assimilés ou en voie d'assimilation, mais un pourcentage beaucoup plus près du 28% trouvé chez leurs enfants. L'assimilation est fort élevée chez les jeunes: un sur quatre des OEF de moins de 15 ans en milieu urbain n'est pas de langue maternelle française.

Un aperçu du degré d'assimilation en fonction de la densité ethnique, c'est-à-dire suivant la concentration des OEF dans les comtés, terminera cette analyse sur une note beaucoup plus réconfortante.

(1) Voir à ce sujet Robert Maheu, "Les francophones du Canada, 1941-1991, Editions Parti Pris, Montréal, 1970.

Tableau 2

Taux d'assimilation des OEF suivant la densité ethnique

Année	Groupe I	Groupe II	Groupe III
1941	- 1.5 %	5 %	40 %
1951	- 0.7	8	46
1961	- 0.1	10	51

Le Groupe I comprend les trois comtés où il y a plus de 80% d'OEF; le Groupe II les quatre autres comtés du bloc français (voir précisions à la page titre); le Groupe III est le bloc anglais où les OEF sont moins de 20% de la population. Là où les OEF sont fortement majoritaires (Gr. I) il y a assimilation négative, faible il est vrai, mais réelle. C'est dire qu'il y a des personnes d'origine anglaise ou autre qui se sont assimilées au français. Dans la situation inverse (Gr. III) les OEF s'assimilent massivement et à un rythme croissant avec le temps. Heureusement que les OEF qui habitent ces comtés ne forment que 10% de l'ensemble des OEF de la province.

Conclusion

Nous avons fait le bilan de l'assimilation des OEF au Nouveau-Brunswick en fonction de quatre variables qui se sont avérées significatives:

1. le temps
2. l'habitat, rural-urbain
3. l'âge
4. la densité ethnique

Nous avons pu constater des variations importantes dans le phénomène que ne révèlent pas les chiffres bruts; assimilation progressive avec le temps, assimilation plus forte au milieu urbain, sensiblement plus forte aussi chez les jeunes, mais assimilation faible là où les Acadiens constituent au moins le tiers de la population de leur milieu. La concentration du nombre fait la force. Rappelons toutefois que les chiffres ne disent pas toute l'histoire de ce qui se passe dans une population. Les informations contenues dans ce document recouvrent la période 1941 à 1961. Depuis le recensement '61, il s'est opéré bien des changements dans la société acadienne, susceptibles d'atténuer et même de contrecarrer les tendances que nous venons de mettre en évidence. Ce sont des facteurs qu'on ne peut mesurer statistiquement: forces humaines d'une part — le réveil de la population francophone, le dynamisme et l'engagement de la jeune génération (espérons qu'elle ne quittera pas le milieu), l'appui moral de la francophonie québécoise — d'autre part, forces institutionnelles — université acadienne, écoles secondaires française, radio, TV, cinéma français et autres —. Peut-être l'influence de ces éléments nouveaux se reflètera-t-elle dans les chiffres que livrera le recensement '71; peut-être encore faudra-t-il attendre les résultats de celui de 1981.

Muriel K. Roy
Université de Moncton